

Sujet : « Justice, bienveillance, tact, l'éthique professorale doit nouer ces trois vertus. La justice car elle est reconnaissance des droits et des mérites, la bienveillance car elle est attention à la fragilité et le tact car il est soucieux du lien. On pourrait dire les choses d'une autre manière mais ce serait encore dire la même chose. La justice car elle est soucieuse du collectif et des équilibres, la bienveillance car elle est soucieuse des sujets singuliers et le tact car il est soucieux de la relation elle-même. » Prairat, E. (2019). L'éthique professorale : une éthique de la présence. Blog de l'Internationale de l'éducation. En ligne : <https://www.ei-ie.org/fr/item/22899:lethique-professorale-une-ethique-de-la-presence-par-eirick-prairat>

En quoi et comment cette définition de l'éthique professorale, guide-t-elle l'enseignant d'EPS pour engager les élèves dans leurs apprentissages en développant leur bien-être tout au long du parcours de formation ? Vous illustrerez votre réponse à différents niveaux de la scolarité dans le second degré et justifierez vos choix en vous appuyant, si besoin, sur les documents proposés en annexe.

Contextualisation

Ennui, dévalorisation de l'image de soi, angoisse, phobie scolaire, ou encore brimades, harcèlement, violence participent à créer chez certains élèves des « *Souffrances à l'école* » (N.Catheline, PUF, 2016). Parfois, l'élève est même « humilié », et Pierre Merle se demande si le système éducatif ne serait pas « *un espace de non droit* » (P.Merle, *L'élève humilié*, PUF, 2012). Certains enfants ou adolescents ne parviennent même plus à se rendre à l'école : selon M.Gallé-Tesson et L.Dahéron la phobie scolaire est « *une réalité clinique fréquente, mal connue et sous diagnostiquée* » (Comprendre et soigner le refus scolaire anxieux, Dunod, 2022). Ce constat inquiétant alerte tous les acteurs du système éducatif, et particulièrement les enseignants d'EPS, dont l'éthique professorale doit permettre d'engager tous les élèves dans leurs apprentissages en développant leur bien-être tout au long de leur présence à l'école.

Définition des concepts clés

Engager les élèves dans leurs apprentissages, c'est créer des conditions grâce auxquelles ceux-ci veulent et peuvent apprendre. S'engager, c'est accepter de mobiliser ses ressources personnelles. S'engager pour apprendre, c'est consentir à déployer une activité suffisante pour transformer ses façons habituelles de faire, de penser, ou d'être, car l'apprentissage est « *une amélioration stable du comportement ou des activités psychologiques attribuable à l'expérience du sujet* » (J.-F. Le Ny, 1990). Engager tous les élèves dans leurs apprentissages, c'est donc créer une « ambiance », un « climat motivationnel » (C.Ames, 1992), au sein duquel les élèves se mobilisent, s'investissent dans les tâches proposées, persévèrent, acceptent et corrigent leurs erreurs, afin de construire des compétences cumulatives et de plus en plus élaborées.

Le bien-être à l'école renvoie à la qualité de vie au sein des établissements scolaires. Nous pouvons l'envisager comme une combinaison entre le bonheur et le plaisir : d'un côté la satisfaction et l'épanouissement personnel, de l'autre des émotions ressenties positivement. C'est donc un phénomène subjectif qui renvoie à la fois à des composantes cognitives et à des composantes émotionnelles. Selon Konu et Rimpela (2002), le bien-être à l'École dépend des conditions scolaires, des relations sociales, de l'épanouissement personnel, et de l'état de santé (document 3, annexe). Le bien-être est étroitement lié au climat scolaire, qui « *renvoie à la qualité et au style de vie à l'école* » (J.Cohen et al., 2009), et il est étroitement lié aux apprentissages scolaires, dont il est à la fois cause et conséquence.

Ce bien être se construit à l'échelle du parcours de formation, c'est à dire sur le temps long de la scolarité, de la maternelle aux lycées. Les premières expériences sont déterminantes envers la tonalité de la relation à l'École en général, et à l'EPS en particulier. Mais l'enseignant ne doit jamais renoncer à « réconcilier » certains élèves avec le système scolaire, car à chaque étape du parcours de formation il est possible de créer les conditions d'expériences enrichissantes et épanouissantes, parfois même « mémorables », dans la pratique scolaire des APSA.

Si l'éthique est la recherche du bien, alors l'éthique professorale est la recherche du bien des élèves. Agir éthiquement auprès des élèves, c'est donc participer à leur épanouissement, à leur émancipation, et in fine à leur éducation. Ce n'est pas une éthique qui s'enferme dans la contemplation morale, mais une éthique qui agit vertueusement au service des enfants en fonction d'un certain nombre de valeurs. Avec bienveillance mais aussi avec exigence. Avec compréhension mais sans renoncement. Avec respect mais aussi avec autorité. Avec proximité mais sans copinage. Avec affection mais sans chantage affectif. Pour E.Prairat (2019), l'éthique professorale repose sur trois grandes vertus : la justice, la bienveillance, et le tact (phrase introductive). C'est agir avec humanité auprès de tous les élèves, afin de leur donner à la fois des racines et des ailes, c'est à dire l'appartenance citoyenne à une société, et la possibilité d'exprimer sa liberté au sein de cette société. L'éthique professorale, c'est finalement réunir toutes les conditions qui permettront à chaque enfant, à chaque adolescent, d'apprendre des choses utiles dans la vie.

Questionnement (beaucoup trop long, certaines questions sont redondantes. Un questionnement doit comporter 3 à 6 questions : les questions proposées ici montrent comment il est possible d'aborder le traitement du sujet, mais des choix sont à faire)

Quelles sont les conditions qui « poussent » les élèves à s'engager en EPS ? En quoi la justice, la bienveillance et le tact de l'enseignant (E.Prairat, extrait introductif) permettent de construire une ambiance de travail qui sécurise chaque élève à la fois sur le plan physique et psychologique ? Quels gestes professionnels (D.Bucheton, 2009) permettent de construire ou reconstruire une sérénité dans la classe afin de mieux « vivre ensemble » (Programme de l'EPS pour la scolaire obligatoire, 2015) ? Quels sont les « ingrédients » du bien-être à l'École, et plus spécifiquement en EPS ? En quoi ces « ingrédients » concernent aussi l'éthique du professeur ? En quoi « le plaisir et l'amusement » (document 4) peuvent-ils être vus dans la séance d'EPS à la fois comme une fin, et comme un moyen ? Comment se servir des émotions vécues dans la pratique des APSA pour faire de la leçon d'EPS une occasion de prendre du plaisir sans verser dans le simple défoulement ? Et en quoi le sentiment de compétence renforcé par les expériences de réussite alimente-il un cercle vertueux entre les apprentissages, l'engagement, et le bien-être des adolescents en EPS ? Comment faire de la satisfaction et de la fierté de puissants leviers du bonheur à l'École ? In fine l'éthique professorale, au-delà des considérations morales générales, n'est-ce pas d'abord et avant tout « faire apprendre » tous les élèves ? En quoi pour cela, il faut être bienveillant, mais aussi exigeant ?

Comment construire, en EPS mais aussi à l'échelle de tout l'établissement, un rapport à la règle qui « fait grandir » en impliquant et pas seulement en imposant ? Quelles traductions concrètes prennent la justice, la bienveillance et le tact (extrait introductif) dans les gestes professionnels de l'enseignant ? Quelles autres vertus sont nécessaires pour viser à la fois l'engagement dans la séance, et le bien-être au-delà de la séance ?

Enfin, comment agir en synergie avec tous les partenaires de l'équipe éducative de l'établissement, en vue d'améliorer la qualité de vie au collège et faire de celui-ci un lieu d'épanouissement personnel et de satisfaction individuelle, et non un lieu de contrainte ou de défoulement ? Un véritable lieu de vie et pas seulement un lieu de cours ? Comment créer les conditions d'une vie démocratique et associative au sein même du collège ?

Problématique 1 (surtout centrée sur les apprentissages et le bien-être en EPS, moins sur l'extrait introductif)

Notre réflexion s'organisera autour du principe selon lequel l'éthique professorale ne se réduit pas à un ensemble de valeurs morales qui se « contemplent », elle s'incarne concrètement dans une « présence » qui mêle justice, bienveillance, et tact (E.Prairat, 2009, phrase introductive). L'éthique pour un enseignant, c'est agir sans cesse au service de l'éducation, de l'épanouissement, de l'émancipation, et du bonheur de chacun des élèves envisagé comme un être unique, et pour cela il doit « faire apprendre » (A.Canvel, 2019) dans la pratique hédonique, ludique et enrichissante des APSA.

En réussissant seul et avec les autres, en progressant, en construisant des compétences utiles, les élèves intègrent les plus « puissants » ingrédients de leur bien-être en EPS mais aussi bien au-delà : prendre confiance en soi, gagner en estime de soi, s'intégrer dans un groupe, et savoir pratiquer de façon autonome plusieurs APSA pour rendre plus riche et heureuse leur vie physique et sociale.

Problématique 2 (centrée sur le devoir d'éducation tout en répondant aux trois « commandes » du libellé)

Nous montrerons que l'éthique professorale, pour un enseignant, c'est agir au service de chacun des élèves. Agir avec justice, bienveillance et tact (E.Prairat, 2019, extrait introductif), mais aussi agir avec respect et exemplarité (E.Prairat, 2013, document 1) afin de permettre à tous d'apprendre, et pas seulement de pratiquer, de se défouler, d'être obéissant, ou encore d'obtenir de bonnes notes. Car le premier devoir éthique de tout enseignant, qui surpasse tous les autres, est un devoir d'éducation : aider tous les adolescents, chacun à son niveau, de construire les compétences qui leur seront utiles pour adopter « un mode de vie actif et solidaire » (Programme des lycées, 2019). C'est en cela surtout que les enseignants d'EPS participent au bien-être des élèves : un bien-être immédiat en faisant vivre des émotions dans la pratique hédonique et épanouissante des APSA, et un bien-être à long terme fondé sur la satisfaction et la fierté d'avoir progressé, et sur l'autonomie que confèrent les compétences maîtrisées.

Problématique 3 (centrée sur la notion de climat positif en EPS)

L'éthique professorale, c'est selon nous créer un « climat » particulier en EPS, un climat positif susceptible au-delà de « contaminer » tout l'établissement. D'abord une ambiance ludique au sein de laquelle les adolescents vivent des émotions immédiates en partageant et en s'amusant (document 4). Mais aussi et en même temps une ambiance qui fait confiance, qui respecte, qui implique, qui rend autonome, qui confie des responsabilités, qui donne la possibilité de se tromper, qui favorise les comparaisons autoréférencées plutôt que les classements et la collaboration plutôt que la compétition, et qui prend en compte la diversité afin que chaque adolescent puisse connaître la satisfaction de réussir des choses importantes pour lui. C'est à ces conditions qu'à court terme les élèves seront heureux à l'École, mais surtout à ces conditions qu'ils construiront un bien-être à plus long terme alimenté par la fierté, la confiance en soi, et l'autonomie, autant de conséquences positives des apprentissages moteurs, sociaux et méthodologiques qu'il est possible de construire en EPS. Pour cela chaque enseignant doit agir avec justice, bienveillance et tact (E.Praira, 2019, extrait introductif), mais nous soulignerons

que d'autres vertus sont importantes aussi : sans exigence notamment, la bienveillance perd son efficacité éducative.

Problématique 4 (plus engagée, avec une proposition d'autres vertus importantes)

Dans un contexte où la sédentarité et le surpoids gagnent du terrain (Report Card, ONAPS, 2018), nous expliquerons que l'éthique pour un professeur d'EPS, c'est utiliser le mouvement pour « faire apprendre » tous les élèves, « même les plus éloignés de la pratique physique et sportive » (Programme de la scolarité obligatoire, cycle 4, 2015). C'est en incarnant les vertus éducatives par des gestes professionnels que les enseignants d'EPS réussiront à créer un climat motivationnel où à court terme tous les élèves ont envie de s'engager pour agir et prendre du plaisir dans la pratique des APSA, où à moyen terme ils peuvent et ils veulent apprendre, et où à plus long terme ils construisent un bien-être physique, mental et social fondé sur une relation d'appétence et de compétence envers la pratique physique et sportive.

Nous pensons comme Eirick Prairat (extrait introductif) que pour créer ce climat éducatif la justice, la bienveillance, et le tact sont des qualités cardinales pour un enseignant, mais nous y ajouterons d'autres vertus qui nous semblent indispensables aussi : l'optimisme car tout professeur doit être persuadé que tous les élèves peuvent apprendre en EPS ; le volontarisme car pour cela il faut sans cesse inventer des solutions concrètes pour s'adapter aux conduites des apprenants et différencier la pédagogie ; et l'exigence, car sans elle, la bienveillance risque de n'être que du « copinage ».

Problématique 5 (Clara Dijoux : problématique qui a le mérite de « décliner » les 3 vertus de l'extrait introductif)

Nous expliquerons que les trois vertus de l'éthique professorale énoncées par E. Prairat que sont la « justice », la « bienveillance » et le « tact » (extrait introductif) guident le professeur d'EPS dans son enseignement afin d'engager ses élèves dans leurs apprentissages et participer à leur bien-être. En effet, nous partons du principe selon lequel l'éthique professorale de l'enseignant, qui se reflète dans sa manière d'être et d'agir, d'organiser, de faire construire, de réguler et d'évaluer les apprentissages de ses élèves, participe pleinement à l'engagement des adolescents dans leurs apprentissages tout en développant leur bien-être le long du parcours de formation.

Ainsi, l'enseignant, dans sa posture et dans un souci de justice, construit un enseignement équitable et réglementé afin d'engager les élèves dans leur diversité grâce à un climat de classe sécurisé, de confiance, développant ainsi le bien-être de toutes et de tous. Nous soulignerons que l'enseignant bienveillant, en laissant la possibilité de s'émanciper et de vivre des émotions positives, agit sur l'engagement de ses élèves dans leurs apprentissages et leur bien-être psychologique tout au long de leur parcours de formation à travers le sentiment d'autonomie et le plaisir. Enfin, nous pensons que le tact de l'enseignant, à travers ses feedbacks et la création du lien avec les apprenants grâce à des projets, participe à l'investissement des élèves dans leurs apprentissages et vise à « contribuer à assurer le bien-être » (Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation de 2013), en favorisant notamment l'estime de soi.

Les propositions de plans :

Plan 1 : entrée autour des trois vertus proposées par E.Prairat dans l'extrait introductif

- ◇ Partie 1 : une posture et des gestes professionnels justes pour engager tous les élèves dans leurs apprentissages et contribuer à leur bien-être physique, mentale, et social
- ◇ Partie 2 : une posture et des gestes professionnels bienveillants pour engager tous les élèves dans leurs apprentissages et contribuer à leur bien-être physique, mentale, et social
- ◇ Partie 3 : une posture et des gestes professionnels teintés de tact pour engager tous les élèves dans leurs apprentissages et contribuer à leur bien-être physique, mentale, et social.

Plan 2 : autre entrée autour d'une échelle temporelle en trois « strates »

- ◇ Partie 1 : à court terme une EPS où les élèves éprouvent du plaisir et des émotions immédiates
- ◇ Partie 2 : à moyen terme une EPS où les élèves perçoivent le sens de ce qui leur a été demandé pour mieux s'engager à l'échelle de la séquence
- ◇ Partie 3 : à plus long terme une EPS où les élèves s'accomplissent et connaissent des satisfactions, et notamment la fierté de progresser et de construire des compétences utiles, avec des retentissements forts sur la confiance en soi et l'estime de soi.

Plan 3 : autre entrée autour des principaux « ingrédients » de l'engagement et du bien-être des élèves en EPS (toujours en lien avec les vertus professorales et les devoirs éthiques de l'enseignant)

- ◇ Partie 1 : les vertus professorales participent à créer les conditions d'une EPS où les élèves vivent des émotions immédiates, où ils prennent du plaisir dans la pratique épanouissante et concrètement vécue des APSA. Ces « bons souvenirs » créés en EPS installent les conditions d'une appétence durable envers la pratique physique et sportive.

- ◇ Partie 2 : les vertus professorales participent à créer les conditions d'une EPS où les élèves s'engagent car ils se sentent autodéterminés et cette « liberté » encadrée leur permet de construire progressivement leur autonomie.
- ◇ Partie 3 : les vertus professorales participent à créer les conditions d'une EPS où les élèves apprennent, progressent, construisent des compétences importantes pour eux. Ces satisfactions qui sécurisent le sentiment de compétence créent de la fierté et renforcent la confiance en soi. L'estime de soi chez l'être humain est sans doute le centre de gravité de son bonheur.

Plan 3 bis : plan très proche du précédent, mais formulé différemment

- ◇ Partie 1 : viser l'engagement c'est faire vivre des émotions, pour au-delà faire aimer la pratique physique et sportive
- ◇ Partie 2 : viser l'engagement c'est donner le sentiment de la liberté et de l'autodétermination, pour au-delà « faire grandir » les élèves en leur permettant de construire de façon active leur autonomie
- ◇ Partie 3 : viser l'engagement c'est faire réussir et faire apprendre les élèves, pour au-delà les rendre conscients de leur valeur et de leur potentiel, et heureux de se sentir fiers.

Plan 4 : plan autour des conditions du bien-être selon le modèle de Konu et Rimpela (2002, document 3)

- ◇ Partie 1 : l'éthique professionnelle de l'enseignant au service de conditions scolaires favorables
- ◇ Partie 2 : l'éthique professionnelle de l'enseignant au service de relations sociales épanouissantes
- ◇ Partie 3 : l'éthique professionnelle de l'enseignant au service de l'accomplissement personnel de chaque élève.

Plan 5 : entrée autour de trois grands types de « façons » d'enseigner

- ◇ Partie 1 : la bienveillance, la justice et le tact au service de situations ludiques qui permettent aux élèves de prendre du plaisir en s'amusant en EPS (document 4), tout en construisant des compétences
- ◇ Partie 2 : la bienveillance, la justice et le tact au service d'un projet collaboratif à haute valeur perçue qui permet à tous les élèves de se sentir intégrés au sein d'un groupe et d'apprendre dans un climat sécurisé et autodéterminé
- ◇ Partie 3 : la bienveillance, la justice et le tact au service de dispositifs évaluatifs centrés sur les apprentissages, qui confèrent du sens et encouragent, sans générer ni anxiété ni humiliation.

Argument sur le lien entre l'évaluation, l'éthique professorale, l'engagement dans les apprentissages, et le bien-être

En provoquant souvent de la fragilisation narcissique et parfois de la résignation (Pierre Merle, *Les pratiques d'évaluation scolaire*, PUF, Paris, 2018), l'évaluation n'est pas toujours bénéfique au bien-être des élèves à l'école. Nous pensons au contraire qu'elle peut être un levier d'épanouissement et d'autodétermination (cf. document 6), à condition d'impliquer les élèves pour les rendre acteurs de leur formation en les responsabilisant, et à condition d'être juste et bienveillante. Pour cela nous croyons possible de faire co-construire les critères pour donner à l'évaluation un caractère encore plus participatif. Ainsi l'élève apprend mieux en préparant lui-même la validation de ce qu'il a appris. Partant du principe que l'on comprend et que l'on accepte mieux quelque chose que l'on a choisi, l'élève ne « subit » plus l'évaluation, et celle-ci prend forcément du sens. Les élèves s'engagent mieux dans les apprentissages car ils perçoivent clairement les « gains » à obtenir. La bienveillance consiste ici à faire confiance aux adolescents afin qu'ils « pilotent » en partie les modalités d'évaluation sommative. Le tact s'exprime dans la prise en compte de la diversité du groupe-classe, et dans la confiance ressentie par chaque apprenant. La justice dans la centration sur ce qui a été appris, et non de dispositions initiales. Ainsi l'évaluation sommative n'est plus appréhendée comme une sanction génératrice de tensions : elle stimule au contraire l'engagement, et au-delà elle contribue même au bien-être en générant de la liberté et de la confiance en soi (cf. document 3).

En gymnastique sportive avec une classe de quatrième dont c'est la seconde séquence au collège, l'enseignant a construit son projet autour de l'attendu de fin de cycle « mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique » (Programme du cycle 4, 2015). Autour de quelques exigences réglementaires (deux rotations, un renversement, un élément de liaison, un élément d'équilibre), les adolescents sont incités à construire un enchaînement original afin de rechercher un « engagement de plus en plus important des élèves dans des processus de création » (ibid.) Plusieurs éléments de valorisation permettent de réussir : par la difficulté des éléments gymniques choisis, par la maîtrise de leur exécution, par la richesse des éléments de liaison, par l'originalité de l'enchaînement. Cette diversité des « voies du succès » permet à chacun de réussir selon ses propres ressources, ce qui répond à un principe de justice. Mieux encore, les élèves

peuvent choisir une « dominante » d'évaluation selon la perception qu'ils ont de leurs forces et de leurs faiblesses. Filles et garçons choisissent alors la valeur attribuée aux trois principaux critères d'évaluation : la difficulté, la maîtrise, et l'originalité (avec un maximum de 12 points et un minimum de 4 points pour chaque critère). Ainsi la « bonne note » n'est pas réservée au prototype de l'élève « sportif » doté de quelques qualités physiques et techniques « indispensables », car les possibilités d'exceller ne correspondent plus à un modèle unique. Cette forme de pratique scolaire combine de la justice, car « même les plus vulnérables peuvent vivre des expériences positives à l'école » (cf. document 2). Du tact car l'enseignant est présent auprès de ses élèves et les efforts sont encouragés. Et de la bienveillance car ce qui est évalué, c'est ce que l'élève fait dans la pratique de l'APSA, pas ce qu'il est de façon générale.

Les élèves s'engagent pour apprendre dans la mesure où ils perçoivent que « rien n'est joué d'avance » et qu'ils peuvent progresser, à leur niveau, selon une prestation autoréférencée (cf. document 6). Le sentiment de ne pas se sentir infantilisé, la responsabilisation, la confiance en soi sont des éléments autour desquels ils peuvent capitaliser pour construire leur bien-être.

Néanmoins il ne s'agit pas de promettre à chaque élève une bonne note. La bienveillance en effet, ce n'est pas de la démagogie. La « vraie » bienveillance est celle qui s'associe à de l'exigence, celle de fournir les efforts nécessaires pour apprendre et progresser. Mais sans se comparer aux autres, plutôt en étant fier d'avoir réalisé quelque chose dont on ne se sentait pas capable.

Conclusion : réponse à la problématique (proposition 1 surtout centrée sur les vertus professorales)

Le premier devoir éthique de l'enseignant c'est réunir les conditions qui permettent à tous les élèves d'apprendre, « filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive » (Programme de l'EPS, cycle 4, 2015). Car « *même les enfants les plus vulnérables peuvent vivre des expériences positives à l'école* » (document 2). L'éthique professorale c'est une façon d'être et de faire qui va au-delà de la pédagogie et de la didactique : les devoirs et les vertus professionnels, ce ne sont pas des actions en particulier, mais une « présence » (E.Prairat, 2019) qui imprègne tous les gestes professionnels de l'enseignant. Nous avons expliqué en quoi la justice, la bienveillance et le tact permettent de « faire apprendre » tous les élèves, pour au-delà contribuer à leur bien-être ici et maintenant, mais aussi ailleurs et plus tard. Mais à condition que ces vertus sont aussi accompagnées par de l'optimisme, du volontarisme, et de l'exigence : il faut croire que les élèves peuvent apprendre et réussir, il faut sans cesse inventer et mettre en œuvre des moyens efficaces et différenciés pour cela, mais sans jamais renoncer à son autorité. Pour « faire grandir » les élèves, en refusant toujours de les instrumentaliser, les infantiliser, et plus encore les humilier.

Conclusion : réponse à la problématique (proposition 2 surtout centrée sur les liens entre les apprentissages et le bien-être)

En éducation physique et sportive, il n'y a pas de bien-être sans apprentissages, et peu d'apprentissages sans plaisir d'apprendre. Le bien-être est donc à la fois la cause et la conséquence des apprentissages. C'est pourquoi le premier devoir de l'enseignant, qui intègre tous les autres, est de réunir sans cesse les conditions permettant à chaque élève d'apprendre et de progresser pour construire des compétences utiles, et au-delà participer à la construction de l'adulte qu'il sera demain. L'éthique pour un enseignant, ce n'est jamais se complaire dans des valeurs morales, c'est agir au service de tous les enfants et les adolescents, afin de leur permettre de devenir des citoyens épanouis, cultivés, autonomes, des citoyens en pleine santé, « capables de s'engager dans un mode de vie actif et solidaire » (Programme des lycées, 2019).

Conclusion : ouverture

L'éthique professionnelle, c'est aussi travailler avec d'autres partenaires et « coopérer au sein d'une équipe » (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, 2013) pour envisager les apprentissages et le bien-être des élèves, non pas à l'échelle restreinte de « son » cours, mais à l'échelle de tout l'établissement. La qualité de vie à l'école, c'est aussi la qualité des relations sociales entre tous les acteurs, la richesse des projets interdisciplinaires, la participation à la vie démocratique, et l'engagement volontaire dans des associations, particulièrement l'association sportive.

DOCUMENT 1

Les devoirs moraux du professeur :

- Devoir de respect

Respecter un élève ne signifie pas tolérer tous ses comportements ;

- Devoir de justice

Traiter tous les élèves de la même manière ; accompagner chaque élève dans les apprentissages afin de maintenir l'égalité des chances ;

- Devoir de protection

Protéger l'élève contre toute forme de ségrégation, sexisme, racisme, humiliation, dévalorisation ; protéger son désir d'apprendre et sa capacité à étudier ;

- Devoir de retenue

Distance affective et psychologique que l'enseignant doit garder avec l'élève ; retenue dans l'expression des sentiments et manifestation de signes d'affection qui n'est pas contraire à une attitude chaleureuse et compréhensive ;

- Devoir d'exemplarité

Pas une exemplarité-modèle mais une exemplarité de référence ; exemplarité « ordinaire », non héroïque (Go, 2014) – être fidèle à quelques principes – donner du sens aux comportements.

Résumé des devoirs moraux du professeur - Prairat, E. (2013). *La morale du professeur*. Paris : Presses Universitaires de France.

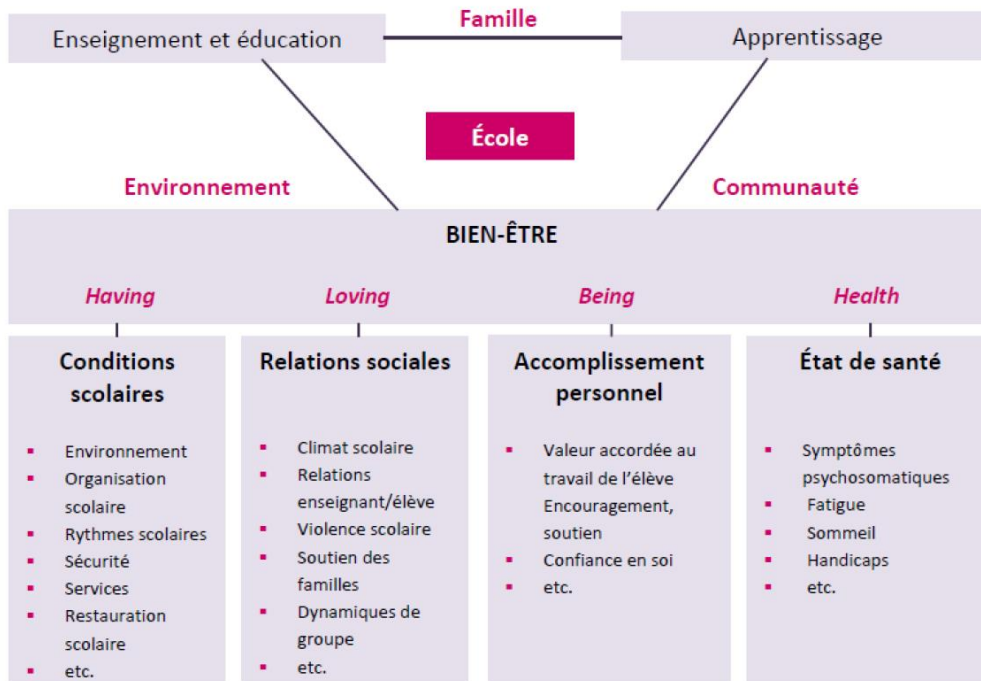
DOCUMENT 2

Les enseignants sont des personnalités influentes dans la vie de la plupart des enfants (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, 2016). Un climat positif en classe, où les efforts sont encouragés et récompensés, et où les enseignants acceptent et soutiennent leurs élèves quels que soient leur tempérament et leurs capacités intellectuelles, est souvent associé à des réactions plus positives aux exigences de la scolarité (Huebner et al., 2004) et à un stress scolaire moins important (Torsheim et al., 2001). Même les enfants les plus vulnérables peuvent vivre des expériences positives à l'école. Mettre l'accent sur les aspects positifs des expériences que les enfants vivent à l'école peut accroître leur autonomie, leur motivation et leur résilience, autant de qualités essentielles pour réussir, tant à l'école qu'ailleurs.

Organisation de coopération et de développement économiques (2018). Le bien-être des élèves : comment le définir et l'évaluer, dans Résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves 2015 (Volume III) : Le bien-être des élèves, Paris : Éditions OCDE, p. 58.

DOCUMENT 3

Le modèle du bien-être à l'école de Konu et Rimpela (2002)



Centre national d'étude des systèmes scolaires. (2017).
L'école française propose-t-elle un cadre de vie favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves ?
 Dossier de synthèse. En ligne : <https://www.cnesco.fr/fr/qualite-vie-ecole/>

DOCUMENT 4

Le plaisir et l'amusement constituent le **premier motif de pratique sportive** pour les jeunes.



*Ensemble des pratiquants âgés de 15 à 29 ans résidant en France. DROM compris.

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire & Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. (2020). Les chiffres clés du sport 2020 (p.20). Provenant du baromètre réalisé par le CREDOC sous la direction de Hoibian S..

DOCUMENT 5

L'éducation physique et sportive (EPS) contribue à former de futurs adultes soucieux de leur accomplissement personnel, de futurs professionnels compétents acteurs de leur formation et capables d'investir les métiers de demain, de futurs citoyens lucides, cultivés et solidaires.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2021).
Arrêté du 3 avril 2019 : Programmes de lycée professionnel pour les classes préparant au baccalauréat professionnel et classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle – Annexe 1

DOCUMENT 6 : Fiche synthétique des axes du projet d'EPS d'un collège de 2021 à 2024.

